

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A 2 heures, visite à la maison natale de l'écrivain. Elle est restée, cette maison, très modeste et très simple, dans le même état qu'au temps du grand polémiste. Elle est encore occupée par quelques-uns de ses parents, M. Pillet et sa famille. Au rez-de-chaussée, une petite salle à manger-cuisine carrelée ; au bord de la route, un atelier de menuiserie ; derrière la cuisine, l'atelier de tonnelier où travaillait le père de Louis Veillot et qui a conservé presque entièrement son affectation primitive, puisqu'il est maintenant un atelier de charron. Au premier étage se trouve la chambre natale du grand journaliste.

Au milieu du jardinet qui s'étend devant la maison, un petit buste provisoire de l'auteur de *Rome et Lorette* a été dressé. L'assistance se groupe autour de lui pour écouter le P. Janvier parler de « Louis Veillot et son pays natal ». De sa voix claire et bien timbrée, accoutumée à remplir l'immense nef de Notre-Dame, l'éminent orateur, qui porte le costume blanc des fils de saint Dominique, en des pages tour à tour émues, spirituelles, d'une haute tenue littéraire, aux superbes envolées, évoqua le souvenir des ancêtres de Louis Veillot — notamment de cette admirable femme qui, en 1793, la hache à la main, menaça de fendre la tête à quiconque oserait jeter à bas la croix qui gardait l'entrée de la ville, — son enfance dans cette maison rustique, conservée telle quelle, fleurie de chèvrefeuilles, sa jeunesse.

A plusieurs reprises, les applaudissements éclatèrent au milieu de cette foule captivée et recueillie.

On se rendit ensuite à la « Croix de Boynes », élevée dans les champs, qui a remplacé celle qu'en 1793 la grand'mère de Louis Veillot, Marianne Bourrassin, défendit, la hache à la main, contre les démolisseurs. Puis un salut solennel, en musique, fut chanté dans l'église paroissiale et se clôtura par une visite aux fonts baptismaux sur lesquels Louis Veillot fut tenu, le 24 octobre 1813.

(Semaine littéraire.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Des propagateurs de tuberculose. — Ces propagateurs ne sont rien moins que ces médailles dont on décore la poitrine des élèves qui se sont distingués en classe, dans certaines écoles. La *Gazette médicale* les accuse de répandre les maladies contagieuses. Les enfants les portent

volontiers à leur bouche. Et ces décorations passent de mains en mains, de poitrines en poitrines, disséminant les germes de maladie et de mort. Les bons points eux-mêmes sont incriminés. Il paraît que ces objets d'émulation indispensables et consacrés ont été étudiés au microscope et trouvés peuplés d'abondantes colonies microbiennes. Les croix et médailles ne sont guère en usage dans nos classes. Mais qu'on prenne garde aux bons points recouverts d'une couche de crasse trop évidente.

* * *

La correction des compositions. — De Roger Cousinet dans *l'Éducateur moderne* : « Quand ses compositions ont été écrites, le bon maître les assemble dans sa serviette et les emporte chez lui pour les corriger à l'encre rouge. Sa tâche est simple. Il n'a rien à dire des idées ni de leur disposition, puisque c'est lui qui a fourni ces idées et cette disposition et qu'il trouvera par conséquent la même chose sur tous les cahiers. Il faut donc, avec l'indulgence qui est de mise, qu'il ne s'attache qu'à la forme et corrige le style (si j'ose m'exprimer ainsi) de ses élèves. Il le corrige ; il corrige en passant les fautes d'orthographe qui sont, comme il convient, beaucoup plus nombreuses que dans la dictée et beaucoup plus imprévues. Il raye d'un trait rouge les formes incorrectes et il les remplace par des phrases plus élégantes ; il biffe aussi des phrases qu'il pourrait passer, mais auxquelles il préfère en substituer d'autres de son cru qui lui paraissent plus convenables. Il fait 6 ou 45 fois ce travail selon le nombre des écrivains. Le lendemain, il rapporte consciencieusement les cahiers fermés à ses élèves qui ne les ouvrent pas. Il n'importe. La correction a une valeur en soi, et plus grande encore quand elle est faite à l'encre rouge. A la fin de l'année, le bon maître consciencieux corrige encore les mêmes fautes. Il ne s'en étonne pas ; il ne songe pas à s'en étonner. Il corrige, sans donner aux résultats de sa correction une attention inutile. Ainsi l'abeille emplit de miel sa petite cellule, et quand on fait un trou au fond et que le miel s'écoule, l'abeille l'emplit encore... »

* * *

L'enfant a droit à la discipline. — C'est un pédagogue américain qui le dit. Les partisans de la modernisation de l'école ne devront donc point rougir de le dire aussi et de le penser. Voici en effet les propres paroles de Sir W. C. Bagley : « Le droit le plus important de l'enfant est le droit à la correction, à l'éducation, à la discipline, au type d'éducation qui imprimera en lui dès la plus tendre enfance la façon fondamentale de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas. » Il est fort intéressant de voir cette revendication en faveur de la discipline dressée en face des pédagogues révolutionnaires qui revendiquent à chaque instant le droit de l'enfant à « vivre sa vie » à sa façon, à devenir une individualité. « Le plus grand problème actuel de l'éducation américaine, dit M. Bagley, est de corriger le plus sérieux défaut de notre vie nationale, et ce défaut est le *mépris de la loi*, *disrespect for law*. » Il nous semble que le catéchisme nous parlait déjà du droit

de l'enfant à la correction, et du devoir des parents et des maîtres corrélatif.

* * *

Les fenêtres fermées. — Une institutrice donne comme composition la description de l'automne. Les élèves, tournant le dos aux fenêtres, tirent de leurs souvenirs livresques les « idées » que l'on inscrit à la file sur le tableau. Le premier paragraphe dit que l'automne est la troisième saison de l'année, le second que l'automne est triste, que le vent chasse les nuages sous un ciel gris, et le troisième que les arbres sont entièrement dénudés et que les feuilles jonchent la terre. Cependant, derrière les enfants, au travers des fenêtres closes, on voit sous un ciel glorieusement bleu s'aligner des ormes couvert de feuilles vertes à peine jaunies...

Un instituteur s'apprête à faire méditer ses élèves sur la fenaison. L'école s'allonge à l'extrémité du village sur un plateau couvert de prairies en fleurs que les paysans déjà commencent à faucher. On voit par les fenêtres luire au soleil les trèfles et les sainfoins ; on entend au loin le claquement pressé d'une faucheuse. Et l'instituteur, conscient de son devoir et féru de concentration, prend la parole et dit : « Mes enfants, tirez vos livres, et vous, Louis, fermez les fenêtres... »

De Roger Cousinet, dans *l'Éducateur moderne*.

* * *

Le mètre cube. — La scène se passe dans une classe de filles et a été décrite par un périodique parisien. « J'avais construit un mètre cube dans un angle de ma classe. Rien de plus simple ; les deux murs et le plancher forment trois surfaces et neuf arêtes ; il me restait à simuler trois arêtes dans l'espace, un manche à balai vertical et deux baguettes horizontales ont fait l'affaire. La surface inférieure, délimitée à la craie sur le plancher, est divisée en cent centimètres carrés. De plus, je possède en papier fort un décimètre cube. Avec des épingles, je fixe deux arêtes principales, puis je place ce solide sur une des divisions du plancher. Je fais constater *de visu* qu'il m'en faudrait cent pour couvrir un mètre carré et que cette tranche de un décimètre de haut représente bien un hectolitre ou un décistère, puisque le stère égale un mètre cube... — Mais, dit une auditrice, les bûches sont plus longues qu'un côté de ce carré. — Tu crois ? Va en chercher une dans la cour. — L'enfant revient et pose sa bûche qui se trouve avoir juste un mètre. — C'est vrai, dit-elle, elle est pareille. » Et la relevant, elle la regarde encore : « Elle a pourtant l'air plus longue. — Cela prouve qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Ainsi combien pensez-vous qu'il puisse de petites filles dans ce mètre cube ? — Oh ! 5 ou 6 ! — Nous allons voir. Entrez. » — Toute la division s'y empile plus deux supplémentaires. On compte ; elles sont treize ! — « C'est un mètre cube de petites filles », s'écrie l'enfant terrible de la classe. On rit. Les enfants sortent et se regardent étonnées d'avoir tenu dans un coin si petit, — en apparence. « C'est que, hasarde l'enfant à la bûche, nos têtes dépassaient. — Oui, en effet, mais au niveau de nos jambes que d'espace vide ! Vous n'avez que 26 jambes qui ne représentent pas même 26 décimètres carrés sur 100. Croyez-vous encore qu'une barrique (220 litres)

est aussi grande qu'un mètre cube ? Entreriez-vous treize dedans ? — Oui, c'est vrai, c'est grand, un mètre cube... — Et vous, vous êtes non seulement moins volumineuses, mais encore moins lourdes que vous ne le pensez. Combien pesez-vous chacune ? — 30 Kg. — 35 — 34... — Mettons une moyenne de 33. Cela fait $33 \times 13 = 429$ Kg. C'est relativement peu. Un mètre cube d'eau pèse 1,000 Kg. ; il faudrait donc $1,000 : 33 = 30$ enfants comme vous, c'est-à-dire toutes les petites filles présentes aujourd'hui dans la classe pour lui faire équilibre. Non seulement c'est gros, un mètre cube, mais c'est lourd, très lourd. » Voilà une bien gentille leçon, et qui a, entre autres avantages, celui de corriger l'erreur de certaines perceptions, par exemple qu'un litre de cabaret soit plus gros qu'un décimètre cube et qu'il est impossible qu'un mètre cube creux ait la même contenance que quatre barriques et demie. Les institutrices ingénieuses, on le voit, savent tirer parti de tout. Au reste, qui en a jamais douté ?

* * *

Dépenses pour l'instruction primaire. — Voici d'après un tableau des *Documents du progrès* à combien s'élève par habitant et par élève les dépenses pour l'instruction primaire des principaux pays européens :

Espagne	1,25	par habitant	12,50	par élève.
Grèce	2,45	»	27,75	»
Italie	2,80	»	43,70	»
Autriche	5 —	»	33,05	»
Belgique	5,20	»	43,20	»
France	7,45	»	52,20	»
Allemagne.	10,25	»	60,85	»
Suisse	15,20	»	70,05	»
Hollande	11,50	»	75,10	»
Angleterre.	15,45	»	91,60	»

E. DÉVAUD.



LECTURE ET COMPOSITION

Lettre à un Instituteur

CHER MONSIEUR,

Votre lettre d'hier m'apprend que vous n'avez pas compris ce que je disais, dans une de nos dernières conférences, au sujet de la lecture et de la composition ; je crois, en effet, m'être exprimé avec quelque obscurité et je suis tout heureux de l'occasion qui se présente de mettre un peu de lumière là-dedans. Un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs